

Conditions additionnelles spécifiques pour 2021

Pour l'année 2021, des conditions d'annulation gratuite sont ajoutées aux conditions générales de location, valables exclusivement dans le cas de restrictions de déplacement émises par les autorités gouvernementales. (internationales, nationales ou régionales) relatives à la pandémie de COVID et rendant impossibles les voyages touristiques.

Dans ce cas, le client contractant aura le choix entre le remboursement de son acompte ou un avoir à valoir sur une prochaine réservation.

En l'absence de restrictions officielles de déplacement, régionales, nationales ou internationales, nos conditions générales de location s'appliqueront normalement.

Residence Appartamento Caffarena ne pourra EN AUCUN CAS être tenue pour responsable dans l'hypothèse d'un désistement causé par une annulation de vol/ferry du fait des compagnies aériennes ou maritimes en l'absence de restrictions gouvernementales. Afin de vous prémunir contre cette éventualité, nous vous conseillons d'effectuer des réservations avec dates flexibles et de souscrire une assurance voyage.

De même, Residence Appartamento Caffarena ne pourra être tenue pour responsable en cas de désistement pour raisons personnelles ou du fait d'un tiers (par exemple: du fait d'un employeur), indépendantes de Residence Appartamento Caffarena et du Client.

Avant de confirmer la réservation, nous vous invitons à vous renseigner sur les conditions relatives à votre voyage auprès des autorités de votre territoire et de votre employeur (par exemple: nécessité d'une autorisation, de tests ou de mise en quarantaine à votre retour).